RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Languedoc-Roussillon

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

Vu le procès verbal de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole établi le 30/06/2011 par le Président du jury,

le Diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Option : Gestion et protection de la nature

Spécialité : Gestion des espaces naturels

est délivré à M. BIRAUD VALENTIN PIERRE,
né le 14/02/1989,
à NIORT (DEUX-SÈVRES),

et enregistré sous le numéro 11/V/181301/11086002 avec la mention ASSEZ BIEN

Fait à Montpellier, le 19 octobre 2011

Pour expédition conforme :
Le Chef du Service Régional de la Formation et du Développement

Marie LARROUDE

Signature du Titulaire

Pour le Ministre et par délégation :
Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,

signé : Pascal AUGIER

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DRAAF Languedoc-Roussillon

Il ne sera pas délivré de duplicata

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Languedoc-Roussillon

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

Vu le procès verbal de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole établi le 28/06/2012 par le Président du jury,

le Diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Option : Gestion et protection de la nature

Spécialité : Animation nature

est délivré à Mlle GAUBERT ANAÏS,
née le 27/06/1981,
à DOUE-LA-FONTAINE (MAINE-ET-LOIRE),

et enregistré sous le numéro 12/P/181302/12039308 avec la mention BIEN

Fait à Montpellier, le 17 octobre 2012

Pour expédition conforme :
Le Chef du Service Régional de la Formation et du Développement

Marie LARROUDE

Signature du Titulaire

Pour le Ministre et par délégation :
Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,

signé : Pascal AUGIER

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DRAAF Languedoc-Roussillon

il ne sera pas délivré de duplicata

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie

UNIVERSITÉ DE TOURS

LICENCE

Vu le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 2 novembre 1998 relatif aux habilitations de l'Université de Tours à délivrer des diplômes nationaux de second cycle

Vu les pièces justificatives produites par M. JULIEN LE GUET, né le 10 décembre 1976 à BEAUVAIS (060), en vue de son inscription à la Licence de Biologie, mention Biologie des Organismes

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la **LICENCE** DE BIOLOGIE, mention BIOLOGIE DES ORGANISMES, *mention passable*

est décernée à **M. JULIEN LE GUET**

au titre de l'année universitaire 1998-1999.

Fait à Orléans, le 24 janvier 2000

Le titulaire

Le Président

Jacques GAUTRON

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Nicole FERRIER-CAVERIVIERE

N° TOURS 2031766

/2000199804079

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers

Affiliée à la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour les formations aux premiers secours.

des DEUX-SEVRES

Adresse : 100, rue de la Gare - BP 19 - 79180 CHAURAY

Fédération Nationale
sapeurs-pompiers de France

Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Le président

Vu le procès verbal du formateur, en date du **6 juin 2009** déclarant que

M. ou Mme **RODON Estelle** né(e) le 22 juin 1978 à NIORT (79) remplit les conditions exigées

pour l'obtention du **certificat de compétences de citoyen de sécurité civile,** définies dans le référentiel national de pédagogie appliquée aux emplois / activités de classe 3,

délivre à M. Mme **RODON Estelle** le présent certificat de compétences.

Fait à CHAURAY, le 8 juin 2009

Le Président de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers,
Alain PARAULT

PSC 1 N° | 460 | 2009 |

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L' EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DU MANS

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-1

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif au grade de master,

Vu l'arrêté ministériel du 25 octobre 2002 relatif aux habilitations de l'Université du Mans à délivrer des diplômes nationaux de troisième cycle

Vu les pièces justificatives produites par Mme ESTELLE RODON, née le 22 juin 1978 à NIORT (079), en vue de son inscription au Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES** VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET DEVELOPPEMENT LOCAL, *mention assez bien*

est décerné à **Mme ESTELLE RODON**

à qui est conféré le grade de master

au titre de l'année universitaire 2002-2003.

Fait à Nantes, le 14 octobre 2003

Le titulaire

ACADEMIE DE NANTES
Av. Olivier Messiaen
72085 LE MANS CEDEX 9
UNIVERSITE DU MAINE

Le Président
Pour le Président
Le Vice-Président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

Michel ROUSSEAU

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Bernard DUBREUIL

ACADEMIE DE NANTES

N° LEMANS 3184326
/2003200201664